

ABONNEMENT.

Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 15  
 Trois mois . . . . . 8  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Janvier 1884.

LES CHAMBRES.

Il est inutile de dire que les discours des deux présidents d'âge chargés de diriger au Sénat et à la Chambre les premières parlementaires de 1884 ont roulé sur l'absolue nécessité de la politique de concorde, d'union.

Sans concorde, sans union, la République, cette pionnière de la civilisation moderne, est compromise, on l'a bien vu par les derniers mois de la session de 1883.

Dans la coulisse, les théories les plus diamétralement opposées sur cette révision, véritable casserole que, suivant une expression pittoresque de M. Clémenceau, le gouvernement de M. Ferry s'est lui-même attaché à la queue.

« Jusqu'ici, disent très-couramment les membres de l'opposition républicaine, nous n'avons fait que peloter en attendant partie. Aujourd'hui la partie commence et M. Ferry a bien voulu fournir les pelottes et les raquettes. »

Nous citons textuellement le propos d'un membre de l'union républicaine sur lequel M. Ferry a fondé jadis de grandes espérances et qui nous paraît aujourd'hui avoir passé à l'ennemi avec armes et bagages.

Mêmes symptômes de concorde dans les divers groupes de la gauche réunis avant la séance pour se concerter au sujet de la répartition des sièges de vice-présidents, de secrétaires et de questeurs.

L'union démocratique, l'union républicaine et la gauche radicale ont chargé leurs bureaux respectifs de s'aboucher pour s'entendre à ce sujet. Quant à l'extrême-gauche, elle a résolu de s'abstenir dans tous les scrutins relatifs à la nomination du bureau de la Chambre.

Les divisions républicaines se sont encore manifestées avec éclat au cours de la séance,

au moment du vote pour la nomination du président définitif.

Plusieurs députés, ayant remarqué que le nombre des membres présents était relativement assez restreint, ont proposé de laisser le scrutin ouvert pendant une heure et demie, afin de laisser aux retardataires le temps de prendre part au vote et d'augmenter le chiffre des bulletins de vote favorables à M. Brisson. D'autres ont demandé de limiter à une heure la durée du scrutin. Il n'a pas fallu moins de deux épreuves, l'une à mains levées, l'autre par assis et levés, pour trancher le différend. En fin de compte, les amis de M. Brisson l'ont emporté, grâce à l'appui de M. Jules Ferry.

Au moment du vote par assis et levés, M. Ferry et ses collègues se sont dressés comme un seul homme, et, se tournant vers sa majorité, le président du conseil a fait un signe impérieux qui peut se traduire par ces mots: Debout tout le monde!

Il est évident que MM. Ferry et Brisson s'entendent (pour le moment) comme républicains en foire. Le premier a besoin de secours du second pour obtenir la révision constitutionnelle, et le second a besoin de l'appui du premier pour conserver son fauteuil présidentiel.

M. Brisson a été élu par 224 voix sur 298 votants. Il y a eu 54 bulletins blancs. Il a donc obtenu 56 voix de moins que l'année précédente.

Dans les couloirs, on se demande si M. Brisson acceptera, dans ces conditions, le fauteuil présidentiel.

La séance du Sénat a duré tout juste dix minutes.

M. Carnot, qui présidait comme doyen d'âge en remplacement de M. Gauthier de Rumilly, empêché, a prononcé son petit discours, annoncé que les prières publiques ordonnées par la Constitution auraient lieu le 13 janvier à midi précis, et le Sénat s'est ajourné à jeudi 2 heures pour l'élection du bureau.

Chronique générale.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, on s'est quelque peu querellé, assure-t-on, au sujet de la révision constitutionnelle. Mais l'on s'est ensuite trouvé d'accord pour décider l'interdiction du territoire français à la Révolte de Genève, et des poursuites judiciaires contre la République démocratique et sociale, deux journaux socialistes qui ont eu le tort de croire aux déclarations faites par M. Jules Ferry, sous l'Empire, en faveur de la liberté absolue de la presse.

M. Clovis Hugues a poussé l'audace jusqu'à venir se présenter, hier, à la porte du Palais-Bourbon. Les huissiers l'ont prié poliment de vouloir bien repasser dans trois semaines, et M. Clovis Hugues s'est éloigné en fredonnant un joyeux couplet sur l'air de la Cannebière.

Les Marseillais ne seront pas contents de leur Clovis.

Il se confirme que le projet de révision ne sera pas déposé avant les vacances de Pâques. Le gouvernement le portera d'abord au Sénat; les points sur lesquels elle portera ne sont pas encore arrêtés. On croit qu'elle différera sur quelques points du projet Gambetta.

M. Grévy a reçu le général Campenon dont il a approuvé les dernières mesures administratives.

Le ministre de la guerre s'étant plaint des agissements de M. Wilson dans son ministère, de l'influence qu'il essayait d'avoir sur l'état-major, des protections manifestes accordées à certains intendants, le Président de la République a promis de voir son genre à ce sujet, et de mettre immédiatement ordre à l'état de choses signalé.

Le gouvernement allemand se préoccupe

beaucoup de la question de la révision de la Constitution en France. Avis est donné au prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, de suivre étape par étape cette discussion qui, aux yeux de la cour allemande, pourrait ramener la monarchie.

Le bruit a couru lundi matin, à Paris, que M. le curé de la Madeleine avait été assassiné. Nous sommes heureux d'apprendre que cette nouvelle est absolument erronée, mais il y a eu tentative contre un prêtre. En voici les détails :

Lundi matin, vers six heures, un prêtre, précepteur dans une famille, a été assailli par six individus sur la place de la Madeleine, jusqu'au coin de la rue Tronchet. Le malheureux voulut échapper à ses agresseurs, mais il s'embarrassa dans les branchements d'une brouette et tomba.

Les malfaiteurs s'acharnèrent alors sur leur victime qu'ils frappèrent à coups de pieds et de poings. Heureusement l'arrivée d'un fiacre les mit en fuite. Le cocher a cependant pu faire arrêter un des agresseurs. L'état de la victime est assez grave.

A six heures du matin, l'on est assailli, à Paris, sur une voie qui conduit à la gare Saint-Lazare, la plus fréquentée de la capitale! Alors, où est la police?

LES HOPITAUX LAÏQUES.

Quand un malade ou un blessé est apporté dans un hôpital de Paris, on lui demande s'il a une religion. Trop souvent, le malheureux n'est en état de répondre ni oui ni non. Le cas s'est présenté dernièrement pour un ouvrier tombé d'un échafaudage.

Il était sans connaissance, il n'a donc rien pu répondre à la question qui lui était faite.

On l'a dès lors inscrit comme libre-penseur. En vain sa mère, accourue quelques instants plus tard, a-t-elle protesté qu'il était catholique; elle a inutilement demandé qu'il fût administré avant de mourir: ses

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LUCIENNE

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

VII

La saison des fêtes commençait. Chaque soir les salons resplendissaient de l'éclat des lustres, retentissaient du bruit des orchestres. Les réunions musicales, les visites absorbaient les heures du jour. Par une contradiction qui n'était pas sans une certaine amertume, les sociétés mondaines et banales recherchaient avec instance celle que la famille délaissait. La beauté de Lucienne la désignait à ces suffrages éphémères. D'ailleurs (excepté ceux qui, moins que tous, auraient dû prendre cette licence), personne n'aurait osé adresser une invitation particulière au jeune mari.

Raoul était grand amateur des fêtes. Elles lui offraient, cependant, moins un plaisir réel qu'un aliment. Entraîné dans un tourbillon, il n'avait pas le temps de s'ennuyer.

Sa femme devait donc répondre à tous les appels agréables ou importuns; souriante, richement parée, couronnée de fleurs, elle devait répéter sans cesse tous ces mille riens dont se compose le langage des salons.

A peine pouvait-elle dérober quelques instants à cette vie dissipée, vide, souverainement fastidieuse pour un esprit sérieux, mais dont la nullité s'efface quand c'est le devoir qui l'impose.

Ces instants devenus précieux étaient revendiqués par le père et la mère, dont l'isolement paraissait encore plus triste pendant ces jours où tous les liens affectueux cherchent à se resserrer.

M<sup>me</sup> de Barli gardait presque toujours la chambre. Elle continuait à souffrir d'un état de langueur auquel des accès de fièvre se mêlaient souvent.

M. de Barli se montrait d'autant plus sombre, d'autant plus irascible que la santé de sa femme lui causait une sourde inquiétude.

Comme d'habitude, tous les deux faisaient de fréquentes allusions, soit à leur malheur, soit au misérable qui les avait trahis.

Lucienne ne pouvait alors s'empêcher de tressaillir. Tandis que son père appelait les foudres du ciel sur Pedro Lozarès ou que sa mère, avec moins de violence mais non moins d'irritation, énumérait tous les biens que l'or dérobé devait payer au criminel, la jeune femme revoyait les scènes sinistres qui s'étaient déroulées sous ses yeux.

Les paroles de ses parents lui faisaient mal, et, cependant, elle sentait que ni l'un ni l'autre n'étaient encore capables de recevoir une révélation.

M<sup>me</sup> de Barli était trop nerveuse, trop épuisée pour ne pas être atteinte violemment par une telle

émotion. Quant à M. de Barli, tous ses sentiments se seraient dressés contre la miséricorde de sa fille.

Attendre et préparer! N'étaient-ce pas là souvent les grandes ressources de la jeune femme? Elle devait y recourir encore dans cette circonstance, la plus étrange, la plus imprévue qu'on pût imaginer.

Dès le lendemain du jour où elle avait secouru Lozarès, elle avait reçu un billet du vicaire de Saint-Joseph. Ce billet était rassurant, mais fort peu explicite.

« Madame,

« La digne personne dont j'ai eu l'honneur de vous parler, pourvoira volontiers à tous les soins que votre protégé réclame. Elle a vu la veuve qui habite la mansarde et l'a décidée sans peine à accepter immédiatement une chambre qu'elle lui a trouvée au numéro 118 de la rue de Sèvres. Vous pouvez donc être sans crainte, madame, en attendant que le malade ait la grande consolation de vous revoir.

« Agréez, etc... »

Quelquefois, du sein des plaisirs bruyants où elle suivait Raoul, Lucienne laissait sa pensée s'élever vers la misérable demeure. Elle se représentait Lozarès étendu dans un bon lit, savourant une nourriture convenable au lieu du pain noir qui s'était desséché près de lui sur la paille. Elle croyait aussi voir, debout à son chevet, une de

ces humbles femmes qui, esclaves du labeur, trouvent encore le moyen de servir la charité.

— Ah! se disait-elle, combien de ces existences dédaignées seront un jour plus riches que les nôtres, si souvent applaudies, si enviées parfois...

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans qu'elle pût disposer d'une après-midi. Quelques heures de liberté lui furent enfin données. Elle en profita pour se rendre de nouveau chez Pedro Lozarès.

Quand elle parvint sur le palier, elle ne put s'empêcher d'abord jeter un regard dans la soupente. Le réduit était vide, mais non abandonné. Nettoyé avec soin, purifié par des aspersions dont un vague arôme subsistait encore, il contenait une table, un réchaud, du bois. Il était évidemment devenu la dépendance de la pièce voisine.

Lucienne sourit à ces premiers témoignages d'une rénovation. Elle resta un moment au seuil du réduit, songeant à ce qu'elle y avait vu, à ce qu'elle y avait entendu... N'est-il pas vrai que, sur la terre, il est, pour chacun de nous, des lieux où notre âme trouve tout à coup une singulière puissance d'évocation? Les cadres ramènent les tableaux, les théâtres ressuscitent les scènes...

M<sup>me</sup> Mauvein vint ensuite frapper à la porte de la mansarde.

— Entrez, dit une voix faible.  
 Lucienne ouvrit, non sans émotion. Le malade couché au fond de l'appartement était-il bien l'être

prières n'ont pu fléchir l'administration. Il fallait que le malade parlât en entrant. C'est la règle. C'est ainsi qu'on pratique la liberté de conscience dans les hôpitaux.

Il y a quelque temps, le conseil municipal de Paris envoyait des ouvriers à Boston, sous prétexte d'étudier les progrès de l'industrie. Ces délégués voyagent aux frais des contribuables, et si les bons bourgeois de Paris veulent savoir à quoi sert leur argent, ils n'ont qu'à lire les journaux américains.

En arrivant à New-York, les ouvriers parisiens ont été reçus avec pompe par les socialistes internationaux; dans la salle d'Irving-Hall flamboyaient les devises socialistes: *Commune de Paris 1871, Ni Dieu ni maître!*

Mégy, un des sinistres incendiaires de Paris, haranguait les arrivants qui répondirent:

« Les délégués ne relèvent ni du gouvernement, ni du Conseil municipal (c'est pourtant lui qui a voté les fonds!), mais seulement des Chambres syndicales de Paris... Le but de la délégation, en venant aux Etats-Unis, est de s'entendre et de s'organiser avec les ouvriers américains. De l'Exposition de Londres en 1862 est sortie l'Internationale; la délégation a profité de l'Exposition de Boston en 1883 pour venir demander aux ouvriers américains de travailler en commun à la Révolution sociale. »

Un autre délégué dit:

« Il est grand temps que cet état de choses change et que l'ouvrier prenne enfin sa revanche sur cette prétendue classe dirigeante, qui a ordonné les massacres de 1871 et dont les chefs sont déjà ou seront bientôt cloués au pilori de l'histoire. »

Enfin l'assemblée a voté par acclamation aux cris de: *Vive la Commune!* la résolution suivante:

« L'assemblée tend par dessus les mers la main aux infortunés qui encombrant les prisons de France sous le gouvernement de la prétendue République, et, avant de se séparer, s'écrie: *Vive la Révolution sociale!* »

Tel est le but du voyage entrepris par les délégués aux frais des bourgeois. Voulez-vous savoir maintenant ce que pensent les infortunés qui encombrant les prisons de France?... Leur organe l'*Emeute* répond:

« Il ne s'agit plus aujourd'hui d'aller attaquer, le fusil en main, nos ennemis à couvert dans leurs repaires; il ne s'agit plus d'aller se faire mitrailler — héroïquement peut-être, mais bêtement à coup sûr — par leurs canons et leurs mitrailleuses; non, il faudra que ce soient les produits incendiaires qui aillent les y chercher et les en déloger; au lieu d'élever des barricades, qui seraient vite tournées, ou que le canon aurait bientôt fait de renverser, il faudra que ces mêmes produits, avec leurs engins les plus meurtriers, tombent dans leurs rangs, lancés des toits et des fenêtres, de manière à effrayer ceux qui

hideux qu'elle avait rencontré naguère? Assurément, car, en l'apercevant, il joignit les mains:

— Enfin! s'écria-t-il. O mon ange, que vous avez tardé!

— Je ne vous oubliais pas cependant, dit-elle.

Sa physionomie, comme le son de sa voix, annonçait une extrême réserve.

L'heure des émotions violentes était passée. Lucienne se trouvait devant bien des obscurités. La prudence et la dignité lui commandaient également cette tenue discrète.

Elle prit une chaise et s'assit près du lit.

— Comment vous trouvez-vous, Pedro? dit-elle.

— Un peu mieux.

— Êtes-vous bien soigné?

— Aussi bien que possible.

Et, baissant la voix:

— Beaucoup trop bien, dit-il.

Lucienne regardait autour d'elle. Mieux encore que les paroles de Lozarès, cet examen lui disait que rien ne devait manquer à l'infortuné. Elle s'étonnait presque de l'intelligence pratique et délicate qui se révélait dans chaque détail.

La mansarde n'avait reçu que les meubles indispensables. Des tables, quelques chaises, un fauteuil. Mais, sur le fauteuil, étaient jetées d'épaisses couvertures, des fourrures laineuses. Des coussins, posés sur un tabouret, devaient facilement soutenir la jambe blessée.

échapperaient à leurs atteintes et à leur rendre ainsi toute lutte impossible. Il faudra encore, lorsque les révoltés auront affaire à des forces supérieures et se verront contraints de reculer pas à pas, de maison en maison, devant leurs ennemis, il faudra que ce sol qu'on leur abandonnera soit miné, pour qu'il s'entr'ouvre et se déchire sous leurs pas; il faudra que les maisons s'écroulent sur leurs têtes pour les broyer, que la flamme dévore ce qu'on n'aura pu faire sauter; il faudra, en un mot, ne reculer devant l'emploi d'aucun moyen, si barbare qu'il puisse paraître, et ces moyens de lutte nous seront faciles, surtout dans les grandes villes, où nous trouverons nos travaux de mines tout préparés, dans les caves, les égouts et les catacombes; le gaz, la dynamite et les autres produits explosibles qu'aujourd'hui nous savons préparer nous faciliteront le reste. »

Tel est le doux rêve des infortunés auxquels les délégués tendent la main.

## ÉTRANGER

Les lettres échangées récemment entre le Czar et l'empereur Guillaume sont très-cordiales. Mais M. de Giers avoue que ses négociations ont été loin de viser une alliance: il s'agissait de retarder une rupture dont les conséquences auraient troublé l'Europe entière.

Il circule depuis quelques jours, dans les cercles politiques de Berlin, un bruit étrange. Il serait question, au cas où M. de Mantouffel quitterait Strasbourg, de le remplacer par le prince héritier d'Allemagne.

On mande de Saint-Petersbourg à la Presse de Vienne (par lettre jusqu'à la frontière):

« Une proclamation nihiliste dit que le colonel Soudeikin a été exécuté sur un arrêt de mort prononcé par le Comité révolutionnaire. »

Le czar Alexandre a fait changer tous les services de son palais et condamner douze portes.

On télégraphie de Londres, 7 janvier:

« Plusieurs vaisseaux de guerre anglais ont reçu l'ordre de prendre une position imposante dans la mer Rouge. »

Trente mille soldats sont en ce moment en Irlande, avec mission de faire une guerre sans merci aux insurgés.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 janvier.

La hausse l'emporte décidément aujourd'hui encore, le mouvement a pris une nouvelle extension et la grande majorité des valeurs en a profité.

Les rentes montent assez rapidement, surtout le

4 1/2 0/0 1883 qui progresse de 106.47 à 106.85; dernier cours 106.90. Le 3 0/0 s'avance également de 76.10 à 76.45.

A ceux qui nous demanderont pourquoi l'on monte, nous répondrons que l'on monte parce que la haute finance veut la hausse, nécessaire aux emprunts d'Etat, des chemins de fer, qui bientôt seront à l'ordre du jour.

Tout est en hausse: la Banque de France est à 5,110; le Poncier est en progrès très-sensible à 1,255, c'est une des rares valeurs dont la fermeté soit pleinement justifiée par un développement d'opérations et un accroissement constant de bénéfices. Les Obligations de son groupe sont également très-fermes.

Les chemins profitent de la hausse; nous cotons: 1,257 le Lyon, 1,755 le Nord, 1,137.50 le Midi, 1,275 l'Orléans.

Signalons la hausse assez rapide du Suez qui monte à 1,945, 2,000, 2,010 et 2,025. Les variations considérables de cette valeur et les discussions passionnées auxquelles donne lieu en ce moment la situation nouvelle faite à la Compagnie, rendront, à tous les points de vue, fort intéressant le travail dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Nous voulons parler du graphique des valeurs du Suez que le *Financier des Communes* doit encarter dans son numéro du 18 janvier; tout ce qui peut intéresser les porteurs y figurera: cours, prix des reports, chiffres du tonnage et des recettes, énumération des différents titres et de plus un historique de la Compagnie, relatant les faits saillants qui ont eu lieu depuis son origine. Comme nous l'avons déjà dit, ce n'est là que le commencement d'une série de travaux semblables sur les principales valeurs du marché.

L'Unité d'Egypte est très-ferme; tant à Londres qu'à Paris, elle s'avance à 349.31.

La Rente Espagnole est à 56, mais nous craignons bien que ceux qui s'engagent sur cette valeur n'entrent dans une voie dangereuse.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Dans la liste des récompenses décernées aux industriels français à l'Exposition internationale d'Amsterdam, nous trouvons le nom suivant qui appartient à notre pays:

Groupe VI. Produits alimentaires. — Médaille de bronze: A. Gratien, Beaulieu-lez-Saumur.

Mathieu de la Drôme fait les prédictions suivantes pour janvier:

Caractère du mois: très-variable du 4<sup>e</sup> au 12; mauvais du 12 au 20; variable du 20 au 31. Température généralement humide. Froid de courte durée.

De son côté, le bulletin météorologique du *New-York Herald* annonce de forts vents du nord-ouest, bourrasques et temps incertain jusqu'au 12 janvier.

En France, d'après le bulletin météorologique de l'observatoire de Montsouris, du 8 janvier, le ciel va rester nuageux avec quelques averses par places.

Un abaissement de température est probable.

Saluons une visiteuse qui est sous notre ciel depuis quelques jours.

Elle mérite un accueil d'autant meilleur.

transformation. Les draps de son lit, le linge qu'il portait étaient d'une blancheur de neige. Ses cheveux et sa barbe, taillés avec soin, ne dérobaient plus une partie de son visage, et ce visage était beau, maintenant qu'il n'était plus contracté par la terreur et le désespoir. Dans ses traits, grands et fins, altérés seulement par la souffrance, on retrouvait ces lignes un peu fières qu'aiment les peintres espagnols. Ainsi étendu, pâle et réveur, il faisait songer à Cervantes ou au Camoëns.

Il courbait encore la tête sous le sentiment de son ignominie. Mais son regard n'était plus terni. Le repentir et l'expiation avaient commencé leur œuvre réparatrice.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

La quatrième partie de l'*Introduction à LA FRANCE ILLUSTRÉE*, de V.-A. MALTE-BRUN, vient de paraître. L'auteur y achève son étude sur l'*Histoire générale de la littérature française* par province; il y résume l'histoire de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce en France; il y donne enfin une série de tableaux fort intéressants sur la statistique générale des départements et des colonies, sur les circonscriptions ecclésiastiques, judiciaires, universitaires, sur l'organisation militaire et sur la navigation des rivières et canaux.

Cette quatrième partie est ornée de quatre gravures représentant: Le Creuset, le Conservatoire des Arts et Métiers, l'Ecole des Beaux-Arts et une réception à l'Académie française; enfin d'une carte des grands réseaux de chemins de fer.

leur qu'elle ne vient que tous les soixante-onze ans et demi, malgré une marche constante de 14,820 kilomètres à l'heure.

C'est la comète de 1812, qui tous les soirs est visible au zénith, vers 7 heures.

Au nombre des grands mariages publiés à Paris, nous remarquons:

M. Albéric-François-Jacques-Maxime-Pierre, comte de Damas d'Anlézy, avec M<sup>lle</sup> Jeanne-Louise-Mathilde de Maille La Tour Landry.

Le contribuable français sait-il, dit le *Journal de la Vienne*, ce que la République lui prend chaque jour, rien qu'en impôts indirects? Non, certainement.

Qu'il sache donc qu'il verse toutes les vingt-quatre heures, dans les caisses de l'Etat, la bagatelle de quatre millions neuf cent quatre-vingt-treize mille francs; ce qui équivaut à plus de quarante pour cent de plus que sous l'Empire.

Mais nous avons une compensation: le nombre des suicides augmente d'année en année.

Même résultat en matière de faillites, tant il est vrai que la République a donné à la France la moralité et la prospérité!

## CE QUE COUTENT NOS DÉPUTÉS.

En fouillant dans la comptabilité du Palais-Bourbon, nous y trouvons que les membres du Parlement coûtent annuellement 7 millions de francs, dont 5 millions affectés au paiement des députés et 2 millions consacrés aux petites dépenses, telles que: 441,000 fr. pour frais d'impressions; 59,000 francs pour frais de bureau, papier, plumes, encre, couteaux à papier, etc.; 40,000 francs pour le chauffage; 85,000 fr. pour l'éclairage; 92,000 fr. pour l'entretien et le renouvellement du mobilier; 34,876 fr. (?) pour la buvette, et 4,500 fr. inscrits pour le budget de la bienfaisance de nos représentants.

*Cigares exquis.* — Un privilège peu connu: Nos députés ont des cigares spéciaux que les humbles contribuables ne peuvent se procurer à aucun prix.

On leur donne, en effet, au Palais-Bourbon, des cigares excellents, très-choisis et très-secs, ayant la forme et les qualités des havanes, et ne ressemblant en rien aux feuilles roulées et noircies que l'Etat vend partout sous le nom de tabacs.

Ces cigares sont en tous cas bien supérieurs à ceux que vous payez 20 et 30 centimes; ils sont fabriqués spécialement pour nos représentants et leur sont vendus deux sous.

Voilà l'égalité républicaine! déjà bien connue par les parcours gratuits sur tous les chemins de fer que se sont octroyés nos honorables.

Nous apprenons de la source la plus certaine que M<sup>sr</sup> Meignan, évêque d'Arras, cédant aux instances du Vatican qui étaient presque des injonctions, vient d'accepter l'archevêché de Tours. La nomination doit paraître à l'*Officiel* dans le plus bref délai, afin de ne plus laisser place à aucun doute, lorsque sera prononcée l'oraison funèbre de M<sup>sr</sup> Collet, le 15 janvier, à Tours.

## LE MANS.

On lit dans l'*Union de la Sarthe*:

Nous dormions paisiblement, ce matin, comme un homme qui n'a rien de pesant sur la conscience, lorsque nous fûmes réveillés brusquement: « Levez-vous vite, car la police ne tardera pas à arriver! »

La police ne tardera pas à arriver: La République ferait-elle un coup d'Etat, elle aussi? On nous rassura; il s'agissait d'aller prendre copie de deux affiches collées sur les murs de l'Escalier-Monumental.

Certes, ces affiches méritent les honneurs de la reproduction. Autographiées sur un beau papier blanc — la couleur choisie par le gouvernement — en caractères hauts d'un centimètre, fort bien tracés et fort lisibles, écrits en belle ronde et en magnifique bâtarde, elles font une peinture assez exacte de la triste époque où nous vivons.

D'après les renseignements que nous avons recueillis depuis, une quarantaine de ces affiches auraient été placardées sur les murs de la ville du Mans.

Le jour n'était pas mal choisi. Les gens

de la campagne qui viennent au marché auront eu le temps, croyons-nous, de se repaître les yeux de ces affiches, dont suit le texte :

- « Electeurs de la Sarthe.
- » Nous croyons devoir, à la fin de cette session, vous rendre compte de notre mandat.
- » Si jamais électeurs ont été dupés, bernés, moqués, joués, volés, c'est bien vous.
- » Nous vous avons promis la paix, nous vous avons donné les expéditions de Tunis, du Tonkin et de Madagascar.
- » Nous vous avons promis la prospérité, les caisses de l'Etat sont vides, comme les caisses d'épargne; mais, rassurez-vous, Electeurs, il y a toujours de l'argent pour nous. Le Commerce, l'Industrie languissent; l'Agriculture est ruinée; la France se meurt; mais vous avez la République III!
- » Nous avons voté les lois les plus bêtes, les plus tyranniques, les plus ruineuses, et si vous continuez à nous honorer de votre confiance, nous vous en voterons bien d'autres!
- » Nous savons bien, et si vous ne le savez pas, tant pis pour vous, que le Roi de France sauverait tout. Mais nous n'aimons pas le Roi; il est trop honnête; puis, s'il rentrait, nous qui sommes des pleutres, nous ne serions plus vos députés ni vos sénateurs.
- » Citoyens, vive la République II
- » Au nom des députés et sénateurs républicains,
- » VÉRITAS. »

La seconde affiche tire, pour ainsi dire, la conclusion de ces aveux d'incapacité et de malhonnêteté républicaines :

- « FRANÇAIS.
- » La République ruine l'agriculture, le commerce et l'industrie; elle viole nos droits les plus sacrés et nous arrache nos libertés les plus chères;
- » Elle désorganise l'armée, la magistrature et l'administration; elle persécute l'Eglise et veut corrompre l'âme de nos enfants;
- » Elle nous engage à l'aventure dans des guerres lointaines et désastreuses;
- » Si on la laisse plus longtemps épuiser de ses dents de vampire toutes les forces vives du pays, il ne restera bientôt qu'un souvenir de cette France, si belle et si puissante, faite par notre vieille et glorieuse Monarchie.
- » Le Roi a dit :
- » LA PAROLE EST A LA FRANCE ET L'HEURE EST A DIEU.
- » Prononçons donc la parole de salut et hâtons l'heure de Dieu.
- » PÉRISSE LA RÉPUBLIQUE!
- » VIVE LE ROI!

NANTES.

Il n'y a pas eu d'audience correctionnelle la semaine dernière, à Nantes, faute de délinquants.

Ce fait, excessivement rare dans une ville populeuse comme la nôtre, dit le *Phare*, est d'autant plus remarquable qu'il se présente au lendemain du 1<sup>er</sup> janvier, c'est-à-dire d'un jour de fête où, d'ordinaire, sont toujours constatés au moins quelques flagrans délits.

**Grand Théâtre de Nantes.** — A la suite de la représentation de *Robert-le-Diable*, qui servait de troisième début à M. Dulaurens, cet artiste a été reçu. Mais les abonnés et la Commission, fatigués sans doute d'avoir tant voté cette année, et désireux de prendre un repos qu'ils pensent avoir bien gagné, se sont abstenus de voter, et 13 personnes seulement ont donné leur voix à M. Dulaurens. Le maire a admis cet artiste et il a bien fait; cependant le rôle de Robert, qui avait été fatal à M. Moreau, son prédécesseur, a failli l'être aussi à M. Dulaurens, qui s'est montré plus faible que dans ses deux débuts précédents.

On nous assure, dit l'*Espérance du Peuple*, que M. Romieu (baryton) a été reçu, lundi soir, par 22 voix sur 24 votants; on pourrait croire à une erreur, mais il paraît que non; un votant enthousiasmé a dû voter des deux mains; ce résultat couronne dignement la série des débuts; jusqu'à présent nous n'avions vu que M<sup>me</sup> Duprez-Lacombe reçue à l'unanimité; aujourd'hui nous voyons M. Romieu reçu avec plus que l'unanimité des votants. C'est un comble!

Il est certain que cet artiste ne sera pas à sa place au Grand Théâtre de Nantes; mais, comme on ne peut passer toute son année à débiter, il a dû être reçu, et on regrettera ceux qui l'ont précédé.

## Variétés.

### SOUVENIRS DU SIÈGE DE TROIE.

L'an de grâce mil huit cent et quatre-vingt-deuxième, dans une eschole de récente et moult ingénieuse institution, que d'aucuns appellent *Collegium*, d'autres *Lyceum*, et quelques-uns, sans tant de latinerie, la *Boîte à bachelettes*, s'émut un jour grande noise, potin et trinquellement.

Savoir faut qu'en ce lieu, bellement et doctement, sont halbergés essaims légers de fillettes et jouvencelles, pour cy être instruites et éduquées en toute fleur de doctrine humaine et beaux déduits; je dis humaine, car, pour ce qui est des féminines rubriques, compétentes à leur âge, soyez assurés que point ne manquent les fillettes, en si bonne eschole, de les apprendre toutes seules.

Or tel gibier, par mulière nature, est inquiet et pétillant, comme chacun sait, non moins que purée de Champagne; et les dames gouvernantes elles-mêmes, qui règnent et doctorisent en cette boîte, point ne sont-elles insensibles à la mouche et à l'esperon, surtout si, de l'une à l'autre, elles se poignent, digotent et contrebattent.

— Oh! mes palais, mes titres, mes dignités, mes richesses à qui me délivrera de cette bête maudite! s'écria-t-il.

Mais tout le monde dormait dans le palais, et il avait le temps d'être dévoré vingt fois avant que ses cris lui eussent attiré du secours.

Tout à coup il poussa une exclamation de joie. Il venait d'apercevoir, à quelques pas du sol, une fenêtre fermée par une jalousie en liges de bambous. Cette fenêtre ouvrait sur la chambre de Fleur-de-Thé, sur cette même chambre d'où nous avons vu l'infortunée femme s'enfuir pour se réfugier chez sa vieille nourrice.

Grimper jusqu'à l'ouverture, déchirer la jalousie à coups de poignard, l'ouvrir, se précipiter au travers, tout cela fut pour le vice-roi l'affaire d'une minute.

Il était temps. Le chien, dont la rage décaplait les forces, s'était élancé d'un bond pour le dévorer; mais, ne rencontrant que le vide, la bête furieuse alla donner tête baissée contre la muraille.

— Sauvé! je suis sauvé! dit Kou-ei-li-ang qui respira bruyamment dès qu'il se vit hors des atteintes du dogue.

Il se secoua, se tâta, se palpa, pour voir s'il n'avait pas laissé dehors, entre les crocs de l'animal, un bras, une jambe, une partie quelconque de son individu.

— Non, rien, je suis intact, dit-il. Allons, déci-

Et advint le cas, l'an susdit, en la noble cité de *Monspellanus*, à qui les géographistes, au jour d'aujourd'hui, baillent vulgairement un autre nom, en leurs Almanachs.

Ce que disons et dire devons sans plus tarder, à ce que nul n'en ignore et ne prétende cause d'ignorance, s'il tombait, d'aventure, en errance et confusion touchant le propre lieu où s'esclata cette perturbation horridique.

« O muse, ma mie, s'esclamaient jadis, en son mètre et jargon, le vieil Homerus, » chante-moi, je te prie, l'ire d'Akilleus aux pieds légers, quand il s'esbrouffa si étrangement encontre le roi Agamemnon, » et comment icelui, à la réciproque, mena » si àpre guerre et rebrousse-poil contre le » fils de Pélée » (qui est le même Akilleus déjà nommé, soit dit sans offense pour qui ne serait mie subtil et émoulu de frais dans ces entriboichements mythologiques).

Or bien, amy lecteur, ne plus ne moins, mais tout autant en advint-il dans la « boîte à bachelettes » du *Collegium* de *Monspellanus*, tant y gronda et tempêta grande barge et mal accointance entre les deux plus hauts, créés et huppés capitaines, qui exerçaient au dit lieu les jeunes amazones, dans le noble champ des disciplines académiques, physiques, chimiques, gymnastiques, anatomiques et, pour tout dire, dans toutes les mécaniques en *ique* que peut rêver et enserrer une tête polytechnique et encyclopédique.

Et étaient les deux champions de l'homérique bataille, d'une part la propre Reine du lieu, moult experte en toute doctrine et suffisance comme aussi en souave et bénin commandement; et se nommait *Argos*, comme qui dirait savante en langues abstruses et inconnues. Lequel nom hellénique a en outre je ne sais quelle saveur de domination et haute volée, le roi des rois, le grand Agamemnon, étant issu d'Argos en Argolide, comme chacun sait. Et d'autre part, — hélas! — mes chiers amis, ô la dure parole! l'autre champion, bien ergoté sur ses brodequins, c'était le propre et hardi lieutenant de cette grande princesse, et pour autant dire, son bras droit, habile en toutes ressources de vivatures, haute graisse et alchimie de cuisine, comme il est requis en bonne ordonnance de troupe bien endentée. Et se nommait ladite, de son nom grec, *OEconomus*.

Or, de bec se prirent, selon la chronique, tout ainsi qu'avant elles point n'y avaient failli Akilleus aux pieds légers et le grand Agamemnon.

Tant y a que les plus saiges d'entre les Argiens, c'est à savoir Chalcos, le grand devin, bardé et requinqué, Nestor le bien disant, le rusé Ulyssès, homme de bec et de plume, plus retors que trois maquignons en toute madrerie, Tirésias et nombre d'autres, n'ayant eu jambes assez longues ou prompts pour s'insinuer à temps et s'estamponner en la barouffe; et ce pendant l'ire des deux princesses ayant gagné soudainement, par male contagion d'humours et complexions féminines, le cœur des pauvres bachelettes, comme flamme de feu en estoupes, ce fut, en moins de rien, dans la boîte de *Monspellanus*,

telle danse et branle-bas, que maître Salanas, pour un tantinet, en eût prins les armes. Cartes et livrets de voltiger au nez des dames gouvernantes, écritures de mettre à mal les vitres préteuses, chignons de s'épandra, jolis yeux, hélas! d'être pochés, avec tels cris et tels propos mal seyants à nobles damoiselles, que tant mieux eussent-elles fait, dit la chronique, de les serrer et estouffer dans leur gosier.

De ce meschief et escandale non médiocre (dont les écrivains menèrent alors grand roulement de presse et déluge d'imprimerie) bien appert-il, en finale moralité, que pour la bonne discipline et information des jeunes bachelettes, rien ne vaut comme les bons déportemens et exemples des dames gouvernantes.

Par bonheur grand, ô braves gens, point ne ressemblent au *Collegium* de *Monspellanus*, toutes les boîtes de même farine, origine et constitution. Vous en connaissez, sans faute, ès quelles, tout va sans heurt, à l'huile et au savon, comme sur patins et roulettes.

Dont il faut bénir Dieu, bonnes gens, et ne point épargner patenôtres à ce que cela dure.

Ou bien, les saiges et benoîts Argiens, qui ne manquent mie en pays du monde, bien savent-ils, s'il en est cas, raccommo-der la robe à Juliens, comme dit Aristote (*in Ethicâ, chap. VI*). Lequel même philosophe (*in Physicâ, chap. XX*) se tient pour assuré que les pots fêlés passent les neufs en durée et fêaux services. Ce néanmoins les Argiens, qui tiennent la queue de la poêle, ne dorment que d'un œil, mal confiants et moult tarabustés.

EPISTEMON.

## Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

MERCREDI 9 janvier 1884,

1<sup>re</sup> REPRESENTATION (reprise) DE

# BOCCACCIO

Opéra-comique en 3 actes, traduction et adaptation à la scène française par MM. Gustave Lagye, Chivot et Duru, musique de Franz de Suppé.

1<sup>er</sup> tableau : La Saint-Jean à Florence.

2<sup>e</sup> tableau : Le Poirier enchanté.

3<sup>e</sup> tableau : La Palme d'or.

M<sup>me</sup> VIGUIER (engagée spécialement pour cet ouvrage) chantera le rôle de *Boccaccio*.

M<sup>lle</sup> HENRIETTE GÉRALD (spécialement pour cet ouvrage) chantera le rôle de *Béatrice*.

Costumes neufs de la maison F. Millet, de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

## GOITRES ET GLANDES

diminuent dès les premières applications et sont guéries radicalement par le SIROP de BOCHET IODÉ et la POMMADE RÉSOLUTIVE de Bertrand Aîné, Pharmaciens, 24, place Bellecour, à Lyon. — Envoi franco contre mandat-poste de 8 fr. — NOTICE GRATUITE. Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## FLEUR-DE-THÉ

Par Francis Tesson.

Comme il réfléchissait à cette aventure, un brusquement de feuillage le fit brusquement se retourner. Il poussa un cri.

— Le chien! le chien enragé! murmura-t-il avec stupeur.

C'était, en effet, la bête sauvage qui, lasse d'errer dans les jardins et ayant flairé une proie nouvelle, bondissait vers lui en grondant.

Impossible de fuir : l'animal lui coupait la retraite. Une seule chance de salut lui restait : c'était de pénétrer dans les appartements de Fleur-de-Thé avant que le chien n'eût franchi la distance qui l'en séparait encore. Il courut à la porte, mais ses efforts pour l'ouvrir furent inutiles : elle était verrouillée en dedans.

Le chien approchait toujours : le danger crois-sait de seconde en seconde.

Kou-ei-li-ang était brave; cependant, en entendant les rauques aboiements du chien, il eut le frisson, ses dents claquaient d'effroi.

dément, le sort est pour moi, j'en profiterai. Mais d'abord, orientons-nous un peu : où suis-je? on n'y voit goutte; il fait noir ici comme dans un four.

Il fit un pas en avant, les bras tendus, pour reconnaître la localité. Soudain, un sifflement aigu le fit tressaillir : on entendait en même temps ce bruissement, semblable au froissement de plusieurs cordes qu'on enrôle, et qui avait déjà effrayé Fleur-de-Thé.

— Hein! qu'est cela? demanda-t-il.

Il fit de nouveau quelques pas en avant. De nouveaux sifflements se firent entendre, plus distincts cette fois : ils semblaient partir de tous les points de la chambre. Le vice-roi en éprouva une commotion qui lui ébranla tout le système nerveux.

— Les serpents! murmura-t-il d'une voix étranglée. Malédiction! Je suis dans la chambre de Fleur-de-Thé; et c'est la nichée de serpents que j'avais déposée dans son lit qui rampe autour de moi, qui va m'enlacer, peut-être. Fuyons!

Il courut à la fenêtre. Mais, à peine eut-il penché la tête dehors, qu'il se rejeta en arrière. Il venait d'apercevoir en bas le chien qui, l'œil flamboyant, la gueule ouverte, guettait son passage.

(A suivre.)

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8<sup>e</sup> année). Sommaire du numéro du 5 Janvier 1884. Friction électromagnétique pour les chemins de fer de montagne. — Relai Forster pour les câbles. — Le Magnétisme, agent de classification des fers et aciers. — Les Machines dynamo-électriques. — Méthode pour graduer un galvanomètre. — Combinaison du galvanomètre et du dynamomètre. — L'éclairage de la ville de Berlin. — L'électricité en chirurgie. — Correspondance. — Chronique. — Brevets d'invention relatifs à l'électricité.

Le numéro, 50 centimes. — France : Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale : 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

## BOURSE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1884.

Rente 3 0/0 . . . . .	76 60
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	77 80
Rente 4 1/2 . . . . .	107 30
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .	107 »
Obligations du Trésor (anciennes) . . . . .	509 25

## DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de **Diamant du Cœur**, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, **Diamant du Cœur** brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valses de Jules Klein : **Parfums Capiteux**, **Au Pays Bleu**, **Cuir de Russie**, **Lèvres de feu**, **Cerises Pompadour**, **Pazza d'Amore**, **Mlle Printemps**, **Neige et Volcan**, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut », **Peau de Satin**, **Truite aux Perles** et **Tête de Linotte**.

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « **Diamant du Cœur**, **Vierge de Raphaël**, **Patte de Velours**, **Peau de Satin**, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée **Fraises au Champagne**. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur : chez M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

## LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la **Lanterne d'Arlequin** toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 143: La Fête des Rois. Une attitude patriotique. Courage! On ne peut rien sans vous! Jules Ferry sur la comédie des saltimbanques (grand dessin). Henri Martin et Le Royer. Les Lycées de filles (suite). Plainte contre le tabac. Petite chronique municipale. Ouverture des chambres (poésie).

## LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 5 janvier 1884.

Turenne (1 gravure), par H. B. Chronique parisienne, par Alceste.

Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure.

Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul Perret.

Le château de La Rochefoucault, 4 gravures, par Paul Perret.

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain.

Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier.

Nécrologie: Le marquis de Saint-Paul.

Sphinxiana.

Bibliographie, par Ferguson.

Chronique agricole, par Marcel de Monthrien.

La Semaine financière, par J. Belletrud.

Librairie H. OUDIN, 31, rue Bonaparte, Paris.

## EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers

## GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

## LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr.; Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire: TEXTE. — Lablache, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drama français, par A. Boutarel. — Verdi (suite), par Alphonse Baralle. — La question musicale en Italie, par Sandrin. — Variété: Les Lubies de Mme Gianoli. — Nos concours. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — La Violette, lied célèbre de Mozart, transcrit pour le piano, par Eugène Ketterer, et le Chant du soudard, ballade, musique de M. Léon Roques.

ILLUSTRATION. — Portrait de Lablache.

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 42.

## PURGE LÉGALE

Par exploits de BLANVILLAIN, huissier à Saumur, et de BOURASSEAU, huissier à Doué-la-Fontaine, en date du vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistrés,

Notifications ont été faites, à la requête de M. Emmanuel Richard-Duchatellier, propriétaire, et M<sup>me</sup> Marie Abraham, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Rigale, commune de Concourson,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur:

1° A M. le procureur de la République près le Tribunal civil de Saumur;

2° A M<sup>me</sup> Anne-Eugénie Pichon, épouse du sieur Auguste Lemoine, demeurant à Nueil-sous-Passavant;

3° A M. Auguste Lemoine, marchand de chevaux, demeurant à Nueil-sous-Passavant, pour la validité de la signification faite à son épouse,

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe ledit jour de la copie collationnée d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Rogeron, notaire à Nueil-sous-Passavant, les sept et quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, duquel il résulte que M. et M<sup>me</sup> Richard-Duchatellier ont acquis de:

1° M. Auguste Lemoine, propriétaire, et dame Anne Eugénie Pichon, son épouse, demeurant à Nueil; 2° dame Alexandrine Fradin, propriétaire, veuve de Louis Lemoine, demeurant à Nueil, la métairie de la Brosse-d'Enfer, située communes de Saint-Pierre-à-Champ (Deux-Sèvres) et Passavant (Maine-et-Loire), laquelle est affermée aux époux Charbonnier, composée de bâtiments, dépendances et divers morceaux de terre et prés, situés commune de Saint-Pierre-à-Champ, et des articles de domaine ci-après, situés commune de Passavant.

1° Le Pré-du-Bourgeuf, pré, n° 2, section B, polygone 13 du plan cadastral, contenant quarante-sept ares cinquante centiares, ci..... » 47 50

2° La Grande-Cricq, terre, n° 13, section B, polygone 6, contenant un hectare cinquante-trois ares, ci..... » 1 53

3° La Petite-Cricq, terre, n° 14, contenant soixante-dix-sept ares, ci..... » 77

4° Les Petits-Bouillons, terre, n° 20, contenant quarante-un ares, ci..... » 41

5° La Pièce-du-Clos, terre, n° 22, contenant un hectare quatre-vingt-un ares cinquante centiares, ci..... » 1 81 50

6° Dans le Clos-de-la-Brosse-d'Enfer, la quantité de soixante-douze ares soixante-sept centiares de vigne, formant partie du n° 23, même section B, polygone 26, à prendre vers sud, ci..... » 72 67

7° La Plantin, terre, n° 22, section B, polygone 7, contenant huit ares dix centiares, ci..... » 8 10

A reporter... 5 80 77

Report... 5 80 77  
8° Et le Pré-Rouleau, pré, n° 24, section B, contenant soixante-quinze ares, ci..... » 75

Total: six hectares cinquante-cinq ares soixante-dix-sept centiares, ci..... » 6 55 77

Moyennant le prix principal de soixante-onze mille francs pour toute la métairie.

Avec déclaration que lesdites notifications ont été faites conformément à l'article 2194 du Code civil, pour qu'ils aient à prendre, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'ils aviseront, et que, faute de ce faire dans ledit délai, les immeubles dont s'agit seront et demeureront définitivement purgés et libérés entre les mains de M. et M<sup>me</sup> Richard-Duchatellier de toutes charges d'hypothèques de cette nature.

Avec déclaration, en outre, que les anciens propriétaires desdits immeubles sont, indépendamment des vendeurs:

1° M. Louis Lemoine, propriétaire, demeurant à Nueil-sous-Passavant;

2° M. Armand-Benjamin Fradin et Aimée Gaudicheau, son épouse, à la Brosse-d'Enfer, commune de Saint-Pierre-à-Champ;

3° M. Gaudicheau-Catroux;

4° M. Gaudicheau, père des sus-nommés;

5° M<sup>me</sup> Jacqueline Sancier, veuve de M. Pierre Gaudicheau;

6° MM. Jacques et Jean Gaudicheau;

7° M. Sébastien Chesneau, journalier, et Marie-Amélie Vaslin, son épouse, à la Moucherie, commune de Bouillé-Loretz;

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connus de M. et M<sup>me</sup> Richard-Duchatellier, ils feraient publier lesdites notifications conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mars mil huit cent sept.

Pour extrait, dressé par l'avoué licencié soussigné.

BEAUREPAIRE.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

## A VENDRE

Par adjudication définitive,

Le dimanche 13 janvier 1884, à 1 heure après midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire,

## LA MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, 47 bis, et rue de la Marmaillette,

AVEC ÉCURIES ET REMISES

Mise à prix: 11,000 fr.

Appartenant aux époux GUIOCHEAU, loueurs de voitures.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter.

## POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infallible des cors aux pieds, durillons et ails de perdriz. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

Étude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

## VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 13 janvier 1884, à une heure du soir, dans une maison située au Puy-Notre-Dame, où est décédé M. François-Charles AUMAISTRE, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers et garde-robe dépendant de la succession dudit M. Aumaistre.

On vendra notamment:

Un lit garni, fauteuil, buffet, vaisselle, batterie de cuisine, chaises, objets d'horlogerie et fusil.

Cette vente aura lieu à la requête des ayants-droit, autorisés à y procéder sans attributions de qualités, en vertu d'une ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Saumur en date du 7 janvier 1884.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

## A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gaultier-Brière:

Un bon piano droit et tabouret; Très-belle étagère; Machine à coudre, neuve; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCNET-FALQUE, au Pont-Fouchard. (12)

## CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

## A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M<sup>me</sup> ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

## A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

MAISONS, situées à Angers, en face du Mail.

A VENDRE, par adjudication, le SAMEDI 26 janvier 1884, à 2 heures de l'après-midi, rue Lenepveu, n° 13, à Angers, par le ministère de M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire.

Ces maisons, de construction récente, qui peuvent être louées 1,000 francs chacune, seront vendues sur les mises à prix de 8,000 et 10,600 fr.

S'adresser, pour tous renseignements: 1° à M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire à Pellouailles; 2° à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

## UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en: Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc.; Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix: 8,000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 8, rue du Marché-Noir. (737)

## A VENDRE

UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (727)

## AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

## LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HOY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

## DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

## VINS DE BORDEAUX

M. L. Vienne-Lazare, propriétaire-négociant, 47, 49, 71, rue Lagrange, Bordeaux, offre ses vins en nature payables à 60 jours, et de port à la gare désignée par l'acheteur. Vin de table rouge, 1883 130 fr. la barrique, 228 litres. Médoc 1879, 210 fr. la barrique, de 228 litres. Envoi de prix-courants sur demande. Je reprends la marchandise qui ne convient pas. Acceptation des Agents sérieux et honorables pour les localités où je ne suis pas déjà représenté.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

## VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur: ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la Boîte 1 fr. 75; demi-Boîte 1 fr. So méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D<sup>r</sup> GRAMONT.

Dépôts à Saumur: pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et toutes les pharmacies. (664)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.